

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 14 avril 2014 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,  
Mme Johanne Dufresne, conseillère,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
Mme Aline Alain, conseillère,  
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

**1. ORDRE DU JOUR**

2014-04-65

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Présentation et dépôt du rapport financier 2013 et du rapport de l'auditeur;
3. Approbation des procès-verbaux des séances du 3 et du 24 mars 2014;
4. Questions de l'assemblée;
5. Approbation de la liste des comptes à payer;
6. Demande d'appui et d'aide financière de M. Ian Fournier;
7. Grattage des chemins municipaux;
8. Balayage des rues municipales;
9. Bail Verbom (**REPORTÉ**);
10. Travaux TECQ 2010-2013;
11. Remboursement Jean-François St-Gelais;
12. Reddition de comptes – programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
13. Inscription de M. Paquette au congrès ADMQ 2014;
14. Résolution d'appui au gyrophare vert;
15. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale;
16. Demande de résolution pour la signature d'une entente Québec-Municipalités;
17. Subvention Loisirs travaux (Nouveaux Horizons)
18. Renouvellement adhésion Conseil Sport Loisir de l'Estrie
19. Questions de l'assemblée;
20. Affaires nouvelles;  
20.1
21. Levée de la séance

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

**2. PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2012 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR**

Madame Hala Ghali de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. fait la présentation aux membres du conseil du rapport financier 2013 et du rapport du vérificateur.

Le directeur général, M. François Paquette, dépose le rapport financier 2013 et le rapport de l'auditeur.

**3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 3 ET DU 24 MARS 2014**

2014-04-66

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 mars 2014;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,  
Appuyé par le maire Michel Carbonneau,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2014, et que le procès verbal du 3 mars 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2014-04-67

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 24 mars 2014;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le maire Michel Carbonneau,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 24 mars 2014, et que le procès verbal du 24 mars 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

**4. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

M. Dany Bouthillette, M. Pascal Paquette et Mme Nathalie Bouvier décrivent au conseil les problèmes de soulèvement des ponceaux et d'affaissement de la chaussée sur la rue Des Cerisiers.

M. Bouthillette mentionne au conseil que c'est la troisième fois qu'il doit remplacer son ponceau en dix ans. Que les travaux ont été effectués par divers entrepreneurs et que le résultat est toujours le même.

M. Bouthillette soulève la possibilité que son problème puisse être causé par l'état de la rue Des Cerisiers qui aurait été mal conçue.

M. Paquette et Mme Bouvier expliquent que les trous d'homme supposés drainer la rue sont plus hauts que le niveau de la rue et par conséquent inefficaces. Ils demandent au conseil d'évaluer la possibilité de mettre dans la rue des trous d'homme pour permettre un drainage efficace.

M. Paquette et Mme Bouvier propose à la municipalité de s'informer sur les méthodes utilisées dans les autres municipalités afin de voir si un autre procédé de drainage serait plus efficace.

M. Paquette et Mme Bouvier expriment leurs inquiétudes quant à la sécurité du périmètre.

M. Paquette et Mme Bouvier demande si la municipalité prévoit faire monter les égouts en même temps que l'aqueduc lors des travaux de cet automne.

M. le maire informe M. Bouthillette, M. Paquette et Mme Bouvier que leurs inquiétudes ont été entendues et que le conseil prend très au sérieux les problèmes soulevés, et qu'ils seront informés du suivi de ce dossier.

M. le maire informe également M. Paquette et Mme Bouvier que l'idée de monter les égouts avec l'aqueduc a été étudié, mais que ces travaux ne font pas partie, pour le moment, des travaux admissibles à une subvention dans le cadre du programme actuel d'infrastructures et ne sont donc pas prévus pour cet automne.

## **5. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

2014-04-68

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 14 avril 2014, telle que modifiée, pour un montant de 73,892.85\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201400077 à #201400117) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **6. DEMANDE D'APPUI ET D'AIDE FINANCIÈRE DE M. IAN FOURNIER**

2014-04-69

Attendu que le conseil municipal a reçu, de M. Ian Fournier, une demande d'appui et d'aide financière de 400\$ pour son projet de spectacle pour les enfants: Flammèche.

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité appuie, par une lettre signée par le directeur général, la demande déposée par M. Fournier pour son projet de spectacle pour les enfants: Flammèche;

Que la municipalité accorde une contribution financière de 400\$ à M. Fournier pour son projet, conditionnelle à l'acceptation du projet Flammèche par le Fonds d'initiatives culturelles du Val-Saint-François.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **7. GRATTAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX**

2014-04-70

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité procède, sur invitation écrite, à l'appel d'offres pour le grattage des chemins pour une période de trois (3) ans soit pour les années 2014, 2015 et 2016.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **8. BALAYAGE DES RUES MUNICIPALES**

2014-04-71

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité demande des soumissions pour le balayage des rues à être effectué cette saison.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **9. BAIL VERBOM**

Ce point de l'ordre du jour est reporté.

**10. TRAVAUX TECQ 2010-2013**

2014-04-72

Attendu que la modification des travaux à exécuter dans le cadre du programme TECQ 2010-2013 d'infrastructures donne à la municipalité un montant de 106,000.00\$ disponible pour d'autres travaux;

Attendu que ces travaux devront être approuvés par le MAMROT comme étant admissibles dans le cadre du programme TECQ;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la Municipalité procède à la mise à jour de son plan d'intervention en matière d'infrastructures,

Que la municipalité équipe de débitmètres les points d'alimentation de son réseau local (C3a-C3b) afin de disposer de mesures d'utilisation de l'eau et de permettre à la Ville de Valcourt et à Aquatech d'avoir des informations de validation de leurs propres mesures (C4-C2);

Que la municipalité procède aux modifications nécessaires de l'installation de raccordement existante (C3) pour permettre la mise en place du nouveau débitmètre;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2014-04-73

Attendu la modification des travaux à exécuter dans le cadre du programme TECQ 2010-2013 d'infrastructures;

Attendu que la majeure partie du financement a été reçue par la municipalité;

Attendu que le budget de la municipalité pour 2014 prévoyait la contribution obligatoire de la municipalité aux travaux d'infrastructures à savoir 73,808\$ (03-310-00-000);

Attendu que le règlement d'emprunt 2013-293, modifié par le règlement 2013-295, ne correspond plus aux travaux à être réalisés;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité abroge le règlement d'emprunt 2013-293 ainsi que le règlement 2013-295 qui modifiait ce dernier;

Que la municipalité ne prépare pas de nouveau règlement d'emprunt pour les travaux à effectuer, et que ceux-ci soient payés avec les subventions reçues et les montants budgétés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

**11. REMBOURSEMENT JEAN-FRANÇOIS ST-GELAIS**

2014-04-74

Attendu que la municipalité a entendu M. St-Gelais, lors de la séance du 3 mars dernier, à propos de l'abolition du programme de remboursement des loisirs;

Attendu que la municipalité a invité ce dernier à redéposer sa demande, et que celle-ci a été reçue;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la demande de remboursement pour activités de loisir déposé par M. Jean-François St-Gelais soit acceptée, et que son paiement, au montant de 150.00\$, soit effectué.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**12. REDDITION DE COMPTES – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

2014-04-75

Attendu que le Ministère des transports a versé une compensation de 27 285 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situées sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe « B » ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité du Village de Lawrenceville informe le Ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**13. INSCRIPTION DE M. PAQUETTE AU CONGRÈS DE L'ADMQ**

2014-04-76

Attendu que la municipalité souhaite que son directeur général participe au congrès annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec;

Attendu qu'un montant a été prévu à cet effet dans le budget de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général, M. François Paquette, soit autorisé à procéder à son inscription au congrès de l'ADMQ;

Que la municipalité paie les frais liés à la participation de M. Paquette à ce congrès.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**14. RÉOLUTION D'APPUI AU GYROPHARE VERT**

Le conseil municipal ne souhaite pas apporter son appui au regroupement de pompiers volontaires qui souhaite l'utilisation du gyrophare vert dans les situations d'urgence.

**15. PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE**

2014-04-77

Attendu que la Semaine de la santé mentale se déroule du 5 au 11 mai et que le slogan « *Prendre une pause, ç'a du bon!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

Attendu que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Attendu que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Attendu qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- En invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité de Lawrenceville proclame la semaine du 5 au 11 mai 2014 **Semaine de la santé mentale** dans le Village de Lawrenceville et invite les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## 16. DEMANDE DE RÉOLUTION POUR LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

2014-04-78

Attendu que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

Attendu que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

Attendu qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

Attendu qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

Attendu que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

Attendu que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

Attendu le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

Attendu que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

De demander au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **17. SUBVENTION LOISIRS POUR TRAVAUX AU PARC (NOUVEAUX HORIZONS)**

2014-04-79

Attendu que la municipalité a approuvé une subvention de 6,000\$ au service des Loisirs de Lawrenceville conditionnelle à l'obtention d'une subvention de 25,000\$ de Nouveaux-Horizons;

Attendu que ladite subvention a été accordée et versée au service des Loisirs de Lawrenceville;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité verse la contribution de 6,000.00\$ au service des Loisirs de Lawrenceville pour la réalisation des travaux au parc municipal.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **18. RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE**

2014-04-80

Attendu que la municipalité a reçu la demande de renouvellement d'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie;

Attendu que le coût du renouvellement est de 70\$;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **19. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

M. Pascal Paquette demande au conseil si le coin des rues Didace-Millette et Des Cerisiers pourrait être sécurisé par l'installation d'un lampadaire. M. Paquette explique que beaucoup d'enfants et de marcheurs gravitent autour de cette intersection mal éclairée.

M. Le maire informe M. Paquette que le conseil municipal prend note de la demande et qu'il se penchera sur la question.

M. Pascal Paquette et M. Dany Bouthillette demande si un sentier pourrait être aménagé lors de la réalisation des travaux d'aqueduc afin de permettre un accès au parc par la rue Des Cerisiers.

Le conseil avise messieurs Paquette et Bouthillette que la municipalité ne peut se prononcer sur cette demande puisqu'elle implique un terrain privé n'appartenant pas à la municipalité.

### **20. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point n'a été ajouté dans les affaires nouvelles.

### **21. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2014-04-81

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 21h10, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

---

*Michel Carbonneau, maire*

---

*François Paquette, directeur général*